

Réf: Dossier 244185

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERROOTS GLOBAL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2  
LOT 1089 ILOT 106 SECTION BS , PARCELLE 18, Lot 1089,  
Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERROOTS GLOBAL »

Objet : VENTE DE CAFE ; COMMERCE ; IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2  
LOT 1089 ILOT 106 SECTION BS , PARCELLE 18, Lot 1089,  
Ilot 106

Dirigeant(s) M YOGO ANICET JOHNSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09505 du 25/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61947/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

